



Raymond : 06 71 36 67 97

## Dimanche 2 septembre 2018 – Boucle en forêt de Rougeau

Rendez-vous au marché de Paray à 8h ou sur place à 9h.

Départ – arrivée au parking à Nandy, rue de l'Église après le N°9, Parking fléché avec la Police Municipale au fond.

Coordonnées GPS : [48.580333](#), [2.565245](#).

Nous ferons une boucle de 21km avec repas tiré du sac.

Sortie très agréable qui nous fera profiter d'un balcon au-dessus de la Seine. Pas de grande difficulté avec un dénivelé positif de 113m et négatif de 116m.

Une suggestion de parcours, si vous allez directement sur place (prévenir Raymond).

- **Sortir de Paray-Vieille-Poste**
- Prendre la direction de l'A6
- **Traverser Savigny-sur-Orge**
- Prendre à droite: **A6 / E15** en direction de : **Lyon**
- **Prendre sortie 12. St Fargeau-Ponthierry.**
- Traverser Saint-Fargeau-Ponthierry
-  **A Seine-Port**, Tourner à gauche
- **Traverser Seine-Port**
-  Prendre à droite: **Rue Maurice Desvallières**
- **Entrer dans Nandy**
- Continuer sur : **Avenue du 24 Août 1944**
-  Prendre à gauche: **Rue de l'Église**

### Parcours

Au départ nous allons suivre un PR<sup>®</sup> dont nous profiterons du balisage. Sortir par la rue Neuve (coté opposé à l'accès des véhicules au parking) et prendre à droite. Arrivée à la rue d'Arqueil tourner à gauche jusqu'à la rue de la Poste. Prendre alors à droite jusqu'à la rue de l'Étang. Là nous quittons le PR<sup>®</sup>.

Tourner de nouveau à droite jusqu'à l'étang et suivre à gauche le petit chemin qui le longe. Au bout de l'étang traverser la zone herbeuse. Pour ceux qui l'auront prévu possibilité d'échanger quelques balles de tennis de table sur une table de ciment. Traverser la rue toute proche et continuer le long des maisons jusqu'à la D50. Se rapprocher sur la gauche du carrefour avec la N446 puis traverser la D50. S'engager dans la forêt par l'allée en diagonale (entre les parcelles 44 et 45). Suivre cette allée pendant environ 1km jusqu'au carrefour du Grand Veneur où nous retrouvons un PR<sup>®</sup>.

Prendre la route de Corbeil à la Forêt d'Arqueil à 135° (entre parcelles 29B et 11B). Après environ 200m prendre à droite (suivre le PR<sup>®</sup> proche du parcours sportif). Continuer jusqu'à la Route Tournante et prendre à gauche (toujours en suivant le PR<sup>®</sup>). Continuer sur cette allée jusqu'à rejoindre la N446 (on quitte le PR<sup>®</sup> au carrefour du Roi).

Un peu avant d'arriver à la N446 prendre sur la gauche un petit chemin qui mène face à un parking.

Traverser la N446 et s'engager sur la petite route à droite de la parcelle 35. Dès que possible prendre

le chemin de terre qui longe la route. A un petit carrefour continuer tout droit le chemin du Ravin du Gouffre. Après environ 1km on rejoint le GR®2 que nous allons suivre un bon moment. Au carrefour suivant suivre le GR® qui tourne à gauche. Un peu plus loin virage très prononcé à droite le GR® fait une boucle avant de retrouver une route à moitié goudronnée à suivre avec les maisons en contre bas.

Un peu plus loin si le temps est favorable prendre l'option qui descend vers la Seine sinon continuer tout droit. Les deux chemins se rejoignent au coin de la muraille entourant le Pavillon Royal. Là, prendre à droite (si on vient du bord de la Seine) ou continuer tout droit (si il n'a pas été possible de descendre vers le fleuve) une allée en partie pavée qui va nous permettre de rejoindre une route longeant la Seine qui va nous amener à **Seine Port**.

A l'entrée dans Seine Port, attention car le balisage du GR® n'est pas régulier, continuer jusqu'à la rue Suzanne Ruelle et prendre à droite vers la Seine, poursuivre dans la Rue Dejazet, puis tourner à droite dans la Rue de la Seine. Un peu plus loin un bel espace dégagé avec plusieurs bancs peut permettre un agréable pique-nique.

A partir de cet espace revenir en arrière et continuer dans la Rue de la Seine. Cela nous ramène à la D50, traverser la route et traverser la place vers la gauche. Prendre à droite presque immédiatement rue de la Vénétie, traverser la petite place et s'engager dans un chemin qui nous mène à la route qui descend de la mairie.

A partir de là le balisage du GR® redevient normal.

Traverser la route et prendre le chemin le long des murs. Un peu plus loin prendre sur la gauche un chemin qui monte un peu. Au bout de la rue de la Belle Jambe tourner à gauche.

Au bout de la rue Bernardie prendre à droite sur 20 mètres puis franchement à droite dans un chemin étroit. Au bout prendre à droite le chemin de la Porte Jaune jusqu'à la route principale (rue de Melun). Tourner à gauche sur une centaine de mètres et prendre à nouveau à gauche le chemin du Moulin Neuf.

Descendre le chemin et après le moulin prendre à droite. Le GR® suit des prés puis traverse la forêt jusqu'à Noisement (attention le chemin fait un décrochement à la hauteur de la station de pompage en contrebas).

A Noisement tourner franchement à droite vers le bas. A la petite rivière continuer sur le GR® (ignorer le PR® à gauche qui va directement à Savigny).

Le GR® monte d'abord à travers les dernières maisons du village avant de rejoindre les champs. Lorsqu'on s'approche des antennes radioélectriques le GR® tourne à gauche au milieu des champs. Continuer jusqu'à rejoindre le mur d'une grande propriété à St Leu. Contourner cette dernière en tournant successivement à droite, à gauche puis encore à gauche. Au niveau des dépendances prendre à droite puis à gauche. Au carrefour suivant quitter le GR® et prendre à gauche le PR®3 qui ramène à Savigny. Passer à côté de la station de pompage puis du poney club. Traverser les champs pour rejoindre la N446. La traverser et se diriger vers Savigny. A la hauteur du plan d'eau prendre à gauche et passer devant l'EcoMusée. Continuer tout droit puis prendre à droite pour retourner vers la rue Grande. S'engager à gauche, un peu plus loin traverser la rue Montbreaux et s'engager dans la ruelle des Pays Bas. Suivre le Ru jusqu'à la muraille du château de Nandy. Prendre d'abord à gauche puis à droite jusqu'à la route suivante, la traverser puis rejoindre le parking quelques dizaines de mètres plus loin.

Bonne Ballade

Raymond Animateur Fédéral

## **Rappels environnement et sécurité**

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, ne laissez aucune trace de votre passage. Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et gardez toujours en vue la personne qui vous précède.

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon on marche à gauche en file indienne, et on respecte le code de la route.

Au croisement d'une voie carrossable, se regrouper et traverser en ligne sur instruction de l'animateur.

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et laissez votre sac bien en vue au bord du chemin.

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement.

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier.